

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées par les techniciens des Chambres d'Agriculture de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, du GDS 23, de la FDGDON 87, de la FREDON Limousin, et par les agriculteurs observateurs.

Bulletin disponible sur le site : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://www.fredon-limousin.fr/>
et sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications)

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

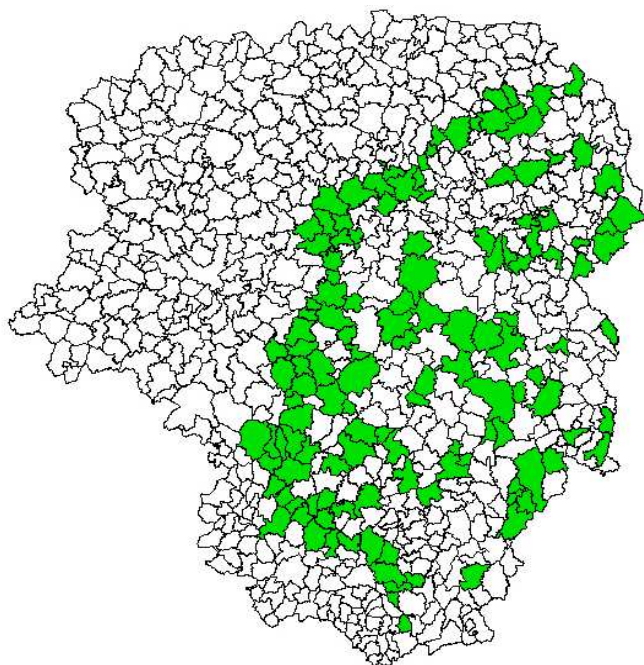
Ce bulletin montre le fonctionnement du réseau et dresse un bilan de l'état des populations des principaux ravageurs des prairies que sont le campagnol terrestre, la taupe et le campagnol des champs pour l'année 2012.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'EPIDEMIO-SURVEILLANCE

Le réseau d'épidémiologie-surveillance des prairies limousines permet de suivre l'état des populations des mammifères ravageurs de ces milieux afin d'évaluer le risque sanitaire en cours.

Ces observations sont réalisées sur un réseau de parcelles de références réparties de façon homogène et représentatif de l'ensemble de la zone concernée par la problématique campagnol terrestre. Ces données peuvent ensuite être complétées par des renseignements obtenus sur des parcelles qualifiées de « flottantes », car non suivies de manière systématique.

Aujourd'hui, 126 parcelles de référence sont suivies par les techniciens des différents organismes agricoles de la région (Chambres d'agriculture de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, GDS 23, FDGDON 87 et FREDON Limousin).



■ Communes sur lesquelles une parcelle de référence est suivie

Bulletin de Santé du végétal – Prairies : maladies et parasitisme - Bilan 2012– 12/02/2013 - Page 1 sur 7
REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du
Bulletin de Santé du Végétal Prairies Limousin Bilan 2012, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :

Stéphane CHAMPAGNOL
FDGDON 87
13 rue Auguste Comte
87 280 LIMOGES CEDEX
stephane.champagnol@gmail.com
05 55 04 64 54

Ces parcelles sont suivies de façon régulière (trois fois dans l'année) :


- ✓ Au printemps entre la 2^{ème} et 3^{ème} semaine de mars
- ✓ En été sur la période « post-fauche »
- ✓ A l'automne entre la 2^{ème} et 3^{ème} semaine d'octobre

La méthode de comptage retenue pour les observations est la méthode indiciaire : l'observateur parcourt la plus grande diagonale possible sur la parcelle de référence et note sur une fiche d'aide au comptage, par intervalle de 5 mètres, s'il y a absence ou présence d'indices frais de présence de campagnols et de taupes. Ces indices sont alors retranscrits sur une fiche de suivi (cf. illustration ci-dessous), pour aboutir sur un classement de l'infestation de la parcelle de 0 à 3.

Méthode d'évaluation

Parcourez la parcelle dans sa plus grande diagonale

Sur toute la longueur, notez la **présence** ou l'**absence** de rejets frais de campagnols terrestres dans chaque intervalle de 5 x 5 m

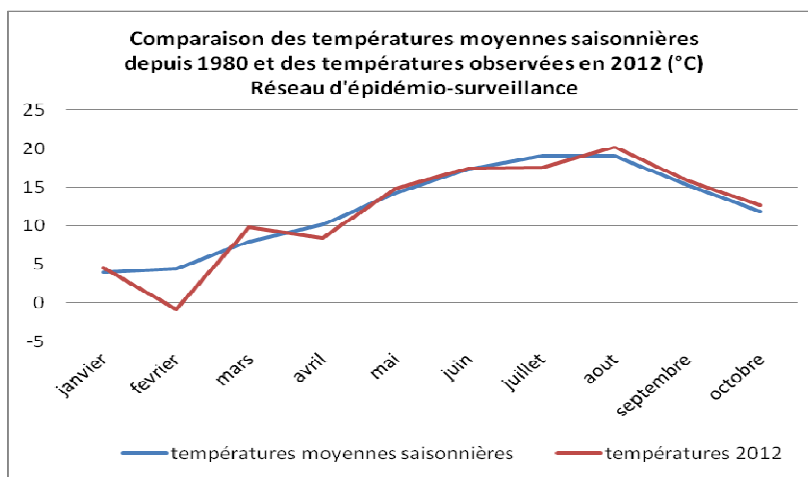


exemple	
95-100m	
90-95m	
85-90m	Présence
80-85m	Présence
75-80m	Présence
70-75m	
65-70m	
60-65m	
55-60m	
	présence
	présence
	présence
5-10m	Présence
0-5m	Présence
nbre d'intervalles occupés ← 8	
nbre total d'intervalles ← 20	

Votre résultat d'évaluation est :

- Présence de monticules de Campagnols Terrestres (CT) sur moins 1/3 des intervalles 5x5 m = **Classe 0.5**
- Présence de monticules de CT sur 1/3 des intervalles 5x5 m = **Classe 1 (présence significative)**
- Présence de monticules de CT sur la moitié des intervalles 5x5 m = **Classe 2**
- Présence de monticules de CT sur plus des 2/3 des intervalles 5x5 m = **Classe 3 (infestation généralisée)**

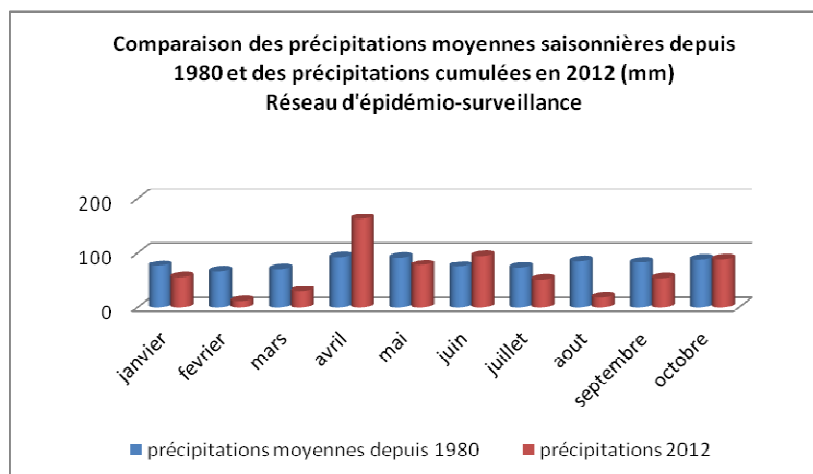
BILAN CLIMATIQUE DE L'ANNEE 2012



Moyenne des données météorologiques des stations du réseau SBT (Dun le Palestel, Verneuil S/ Vienne, Coussac-Bonneval, Lubersac, Objat).

Les moyennes de températures relevées en 2012 ont été notamment marquées par trois événements majeurs :

- Un froid intense durant le mois de février (jusqu'à - 18 °C le 6 février) ;
- Une nouvelle période de froid qui s'est installée sur la deuxième quinzaine d'avril ;
- Enfin, de fortes chaleurs à la fin août et une courbe des températures légèrement supérieure à la moyenne sur les mois suivants.



Moyenne des données météorologiques des stations du réseau SBT (Dun le Palestel, Verneuil S/ Vienne, Coussac-Bonneval, Lubersac, Objat).

Un déficit hydrométrique important a été observé sur les trois premiers mois de l'année. Le mois d'avril fut par contre très pluvieux, avant un retour plus à la normale en mai-juin. Un nouveau déficit en précipitations s'est fait sentir de juillet à septembre avec une sécheresse particulièrement notable en août.

Ces conditions météorologiques ont influées sur l'état de nos prairies limousines ainsi que sur les populations de ravageurs prairiaux, notamment **le froid de février qui a permis de limiter le potentiel reproducteur des populations au printemps.**

ÉTAT DE LA VÉGÉTATION

La douceur du début d'hiver 2011-2012 a permis aux prairies de se maintenir relativement longtemps, générant même de la pousse d'herbe.

Néanmoins, la période de grand froid et le manque de précipitation du début 2012 ont considérablement ralenti la végétation. Le redémarrage des prairies ne s'est fait sentir que début avril grâce au retour des pluies générant une production d'herbe importante.

Un été et un début d'automne relativement sec a ensuite freiné la production, mais la pluie et la douceur des dernières semaines de l'année ont permis une nouvelle pousse d'herbe dans nos prairies, pousse observée quasiment jusqu'à la fin de l'année.

CAMPAGNOL TERRESTRE (*ARVICOLA TERRESTRIS*)

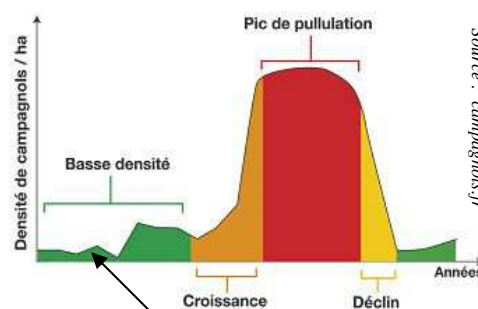
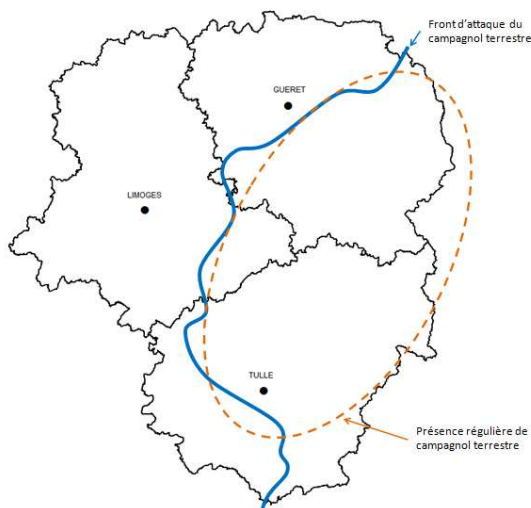
- **Éléments de biologie**

La période de reproduction du campagnol terrestre s'étend d'avril à octobre. **Sa durée de gestation est de 21 jours. 5 à 6 portées par an sont possibles, avec 2 à 8 petits par portée.** L'automne dernier, doux, a néanmoins pu engendrer quelques cycles de reproduction supplémentaires.

- **Situation en Limousin**

Les observations effectuées sur l'année 2012 permettent de conclure à **une faible densité de présence de campagnols à l'échelle de la région**. Elles confirment donc que **nous sommes revenus dans la phase de basse densité du cycle d'évolution des populations de campagnols terrestres**.

Quelques secteurs sont néanmoins concernés par une hausse significative des populations de campagnols terrestres sur la fin de l'année. Ainsi, **la Haute-Corrèze et le secteur de Beaumont-du-Lac (87) nécessitent une attention particulière du fait de la présence de parcelles présentant une « infestation généralisée »** qui pourrait être le signe d'un début de cycle de pullulation sur ces zones.



Situation automne 2012 en Limousin : **basse densité**

Aire de répartition du campagnol terrestre en Limousin (décembre 2012).

- **Période de risque**

Le risque de dégâts est présent tout au long de l'année. En effet, les campagnols terrestres dégradent les prairies de manière régulière en creusant leurs réseaux de galeries.

Le risque de pullulation est le plus élevé à l'automne. Il faut garder à l'esprit que ce sont les adultes reproducteurs qui vont passer l'hiver qui seront à l'origine des populations printanières.

- **Seuil de nuisibilité**

La présence de quelques foyers par parcelle représente déjà un dépassement du seuil de nuisibilité. En effet, dès l'apparition de tumuli frais et de galeries, les campagnols provoquent de nombreux dégâts par la terre qu'ils rejettent dans l'herbe et par la détérioration du sol qu'ils provoquent avec leurs galeries.

- **Evaluation du risque**

A l'exception de la Haute-Corrèze (19) et du secteur de Beaumont-du-Lac (87) pour lesquels une dynamique de hausse de population reste à confirmer, aucun signe ne laisse présager d'un cycle de pullulation généralisé à l'ensemble de la région.

- **Limiter les effets du campagnol terrestre dans le temps**

Cette partie du bulletin est consacrée à la présentation d'outils qui permettent d'intervenir tout au long de l'année pour limiter ou diminuer les risques de pullulation de campagnol terrestre sur les prairies.

RAPPEL : Il est important, quelle que soit la méthode utilisée, de procéder en basse densité de population. (Cf. Bulletin de Santé du Végétal N°2 du 19/07/2012 disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>)

Populations faibles

populations élevées



maîtrise aisée

maîtrise difficile

des populations de campagnols terrestres

Les astuces du moment :

C'est une époque privilégiée pour mettre en œuvre différents moyens pour limiter les populations de campagnols et diminuer les risques de dégâts pour l'année suivante :

- **Poser des perchoirs** dans les pâtures, lorsque la végétation est rase, comme c'est souvent le cas à cette époque, pour faciliter la prédation des rapaces. Cela permet de diminuer le nombre de campagnols adultes restant dans les parcelles. Diminuer ainsi le nombre de campagnols présents en sortie d'hiver permet de limiter le potentiel reproducteur de l'espèce. Pour cela, la pose d'environ 2 perchoirs / Ha peut être suffisante.



Photo : FDGDON 87

Pour construire un perchoir, un piquet en bois de 1,5 à 2 mètres avec un tasseau posé en travers suffit amplement. L'objectif est de permettre aux rapaces de se poser régulièrement (à l'intérieur de la parcelle), en lui mettant ainsi à disposition une nouvelle zone de chasse.

Plus le perchoir sera haut, plus le cercle d'activité des rapaces sera étendu. De plus il vaut mieux disposer le perchoir à côté de la zone infestée que directement dessus afin de favoriser l'envol du prédateur.

- **Construire et poser des nichoirs** à chouettes dans les vieux bâtiments pendant les mois d'hiver, ce qui va leur permettre de trouver de nouveaux refuges et des zones idéales à leur future nidification, assurant ainsi leur présence sur l'exploitation.

Nichoir pour la Chouette effraie

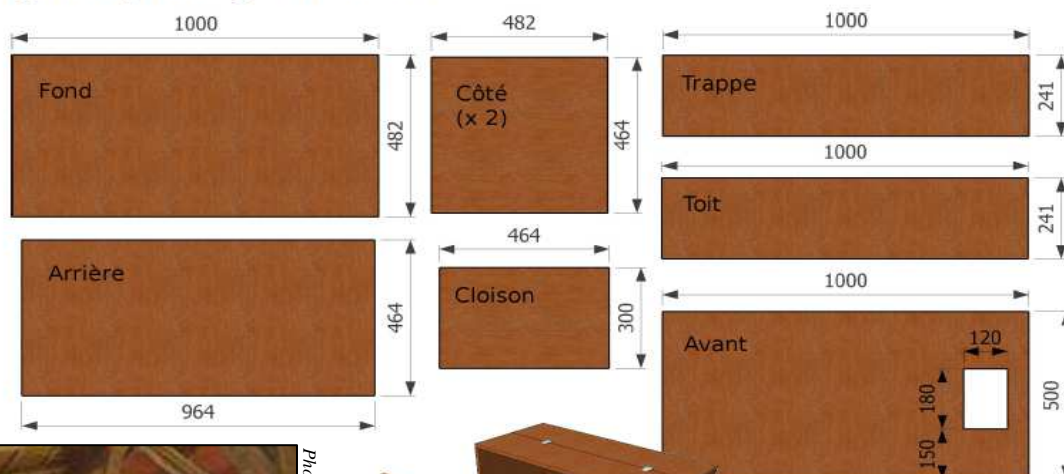
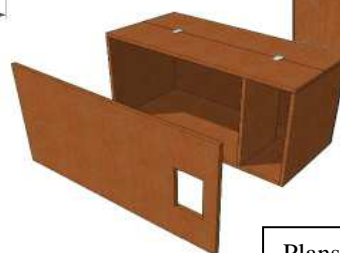


Photo : lorenzo34.free.fr



Plans détaillés sur nichoirs.net

- **Poser des pièges** pendant les travaux d'entretien sur les clôtures, permettra également de réduire un peu plus le nombre de « rats taupiers » dans les parcelles. Un relevé régulier des pièges durant la journée est nécessaire.



Photo : FDGDON 87

Les trucs et astuces sont à retrouver sur la note technique campagnol terrestre (jointe à l'envoi mail de ce BSV et/ou disponible sur <http://limousin.synagri.com>, rubrique « Ecophyto »).

TAUPE (*TALPA EUROPAEA*)

- **Éléments de biologie**

La reproduction de la taupe et la mise-bas se produisent généralement sur la période février – mars. En 2012, la période de froid de février et la sécheresse du début de printemps semble avoir reculé cette période (prise au piège d'une femelle gestante à la fin mars).

- **Situation en Limousin**

En 2012, la taupe est toujours aussi régulièrement présente dans nos prairies limousines. Les taupinières sont d'autant plus visibles en ce moment que la végétation dans les prairies est basse.

- **Période de risque**

Le risque de nuisibilité de la taupe est surtout important au printemps sur les prairies permanentes (période d'élevage des jeunes) mais à l'automne le risque le plus important se situe sur les semis de prairies.

- **Seuil de nuisibilité**

La présence de taupinières dans les parcelles constitue une nuisance même en petit nombre. Les monticules provoquent une altération des qualités des fourrages et des pâtures dès leur apparition, de plus ils peuvent engendrer une usure précoce du matériel. Ils peuvent également limiter la levée des prairies nouvelles.

- **Evaluation du risque**

Les galeries creusées par la taupe peuvent jouer un rôle important dans la rapidité du déplacement des populations de campagnols terrestres.

- **Mesures prophylactiques**

L'utilisation de pièges participe à la régulation des populations de taupes.

CAMPAGNOL DES CHAMPS (*MICROTUS ARVALIS*)

- **Éléments de biologie**

Le campagnol des champs est l'une des espèces de campagnol avec un taux de prolificité des plus importants (le double du campagnol terrestre), mais son espérance de vie est d'à peine un an. Le parcellaire limousin fait que cette espèce est relativement discrète dans notre paysage agricole, le nombre important de haies favorisant la prédation par les petits carnivores et les rapaces.

- **Situation en Limousin**

Le campagnol des champs est moins présent qu'en 2011 sur les prairies limousines suivies et, lorsqu'il l'est, il l'est toujours en densité faible. Dans les vergers limousins, où l'inquiétude se faisait sentir au printemps, la situation ne semble plus aussi préoccupante.

- **Seuil de nuisibilité et évaluation du risque**

Le risque de dégradation des prairies reste minime en ce qui concerne ce rongeur, la surface des parcelles limousines (petites) et la présence de haies ou de bois étant un facteur limitant à son développement. Il n'en reste pas moins que la perte en rendement des prairies peut être relativement importante en cas d'attaque généralisée.

De plus, la présence d'anciennes galeries de campagnols des champs peut être un vecteur important de l'implantation de campagnol terrestre dans les prairies.

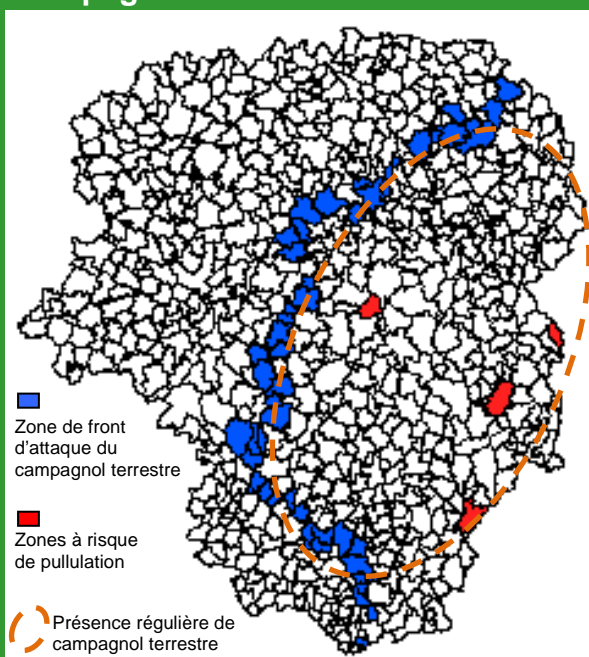


Photo : FDGDON 87

Dégâts de campagnols des champs

A RETENIR EN 2012 :

Campagnol terrestre



Confirmation de basse densité de populations sur la majeure partie de la région.

Risque potentiel sur la Haute-Corrèze (19) et sur le secteur de Beaumont-du-Lac (87).

Période actuelle idéale pour mettre en œuvre des méthodes alternatives de lutte : pose de perchoirs, nichoirs, pièges, ...

Taupe

Présence régulière sur la région. Effectifs stables.

Campagnol des champs

Effectifs en baisse sur toute la région (prairies).

**PROCHAIN BULLETIN :
AVRIL 2013**



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.